

L'Ouvrier Diamantaire

Par l'Union, les Proletaires libéreront le Travail de toute exploitation.

Bulletin de l'Union Nationale des Syndicats Ouvriers Diamantaires Français
(Section de l'Alliance Universelle des Ouvriers Diamantaires)

Les Travailleurs veulent une vie familiale et une vie collective digne de leur rôle social.

ABONNEMENTS

France. — Un an 10 fr.
Autres pays. — Un an. 15 fr.

Rédacteur

René DALLOZ
TÉLÉPHONE 74

Bureaux

MAISON DU PEUPLE
SAINT-CLAUDE (Jura)

Tous les Ouvriers Diamantaires syndiqués ayant des choses sérieuses et intéressantes à dire doivent collaborer à ce Bulletin. Pour être insérée, la copie doit parvenir le 20 de chaque mois à la rédaction.

Edouard DANCKAERTS

L'A. D. B. est en deuil. Il vient de perdre en la personne de Danckaerts, le trésorier sérieux et actif qui gérait ses finances depuis plusieurs années.

Il a été aussi, pendant longtemps, aux côtés de notre ami Van Berckelaer au bureau de l'A. U. D.

L'Union Nationale des Syndicats Ouvriers Diamantaires Français prend part au deuil cruel qui éprouve profondément nos camarades Belges, et leur adresse, ainsi qu'à la famille du disparu, l'expression de sa vive sympathie et bien sincères condoléances.

UNE PREUVE

Par un article publié dans notre précédent bulletin, de m'efforçais de placer nos camarades en face de la situation déplorable, mais non tragique, qui étreint notre industrie diamantaire, en recherchant les causes préjudiciables qui l'affectent ici davantage qu'ailleurs, tout en préconisant un remède à apporter à ces difficultés que nous rencontrons.

Si la description que j'ai faite s'applique à la presque généralité de nos centres et de notre région du Jura, je ne voudrais cependant laisser dans l'obscurité les efforts répétés depuis de nombreuses années en faveur de l'apprentissage, des méthodes nouvelles de production pour arriver à un travail fini et uniforme, par la coopérative *Adamas*. Je voudrais d'autant moins laisser cet exemple inaperçu que ses efforts semblent enfin se couronner de succès.

Qu'il soit dit que cette société est tout à fait indépendante et n'est tributaire d'aucune autre firme ou négociant, ce qui fait qu'elle a un intérêt tout particulier, si elle veut conserver le rang qu'elle a occupé jusqu'à présent dans le commerce du diamant, à satisfaire les exigences extrêmement délicates en matières com-

merciales et imposées par le malaise actuel.

Elle travaille les marchandises qu'elle a achetées elle-même directement au Syndicat des bruts sans aucun intermédiaire, et qu'elle exposera aussi directement sur le marché une fois taillées ; car la coopérative *Adamas* fait subir au diamant brut toutes les diverses passes que sa cristallisation nécessite et réclame pour donner, avec le maximum de rendement en poids et en qualité, un travail terminé de premier ordre.

Elle possède ses cliveurs, de même que sa scierie où l'on trouve un outillage du dernier modèle. Les ouvriers débruteurs ont dû abandonner, non sans grandes difficultés, et cela depuis le début de la crise, l'emploi de la « pince » qui trop souvent glace les pierres, pour y substituer le travail au « bâton » reconnu pourtant le meilleur et que malgré tout on s'obstine à ne pas mettre en pratique dans notre région.

Pour ce qui est du polissage, les efforts de la Société coopérative ont été aussi très importants.

Techniquement et péquinairement, elle s'est dépensée sans cesse pour améliorer les conditions de travail dans cette passe de l'industrie qui donne au diamant toute sa valeur et son éclat. A cet effet, elle a inscrit chaque année dans son budget, de fortes sommes d'argent pour doter son personnel d'un matériel toujours perfectionné. Chaque Dops mécanique nouveau a été acheté par les soins de la partie technique et mis en pratique. Au cours de cette année dernière, un moniteur a tenu pendant huit mois les ateliers de Saint-Claude et de Chassal pour la réadaptation professionnelle du personnel jeune et l'initier dans le travail au Dops mécanique.

On peut dire que chaque fois qu'un moyen nouveau de production concernant le travail du diamant a été trouvé, aussitôt l'acquisition en était faite et l'expérience était tentée. C'est donc depuis plusieurs années déjà que les ouvriers polisseurs se servent de dops mécaniques, que ce soient les Vandel, les premiers Bettomville ou les Idéal. De même, l'emploi de la jauge pour le tra-

vail des grosses pierres est en usage depuis longtemps, et maintenant on l'adapte aussi aux pierres de grosseurs bien inférieures.

Depuis quelque temps, certains ouvriers se mettent à travailler en commun et déjà quatre équipes de polisseurs fonctionnent, dont deux à son usine de Saint-Claude et une dans ses sections de Chassal et Chaumont.

Et comme je m'efforçais de le faire ressortir, si nous voulons obtenir du travail, il faut s'adapter aux méthodes nouvelles de production, il ne sera nullement difficile de comprendre pourquoi la coopérative *Adamas* a actuellement tout son personnel occupé et fournit ainsi l'effectif le plus important parmi les ouvriers au travail de notre centre.

Que cette preuve soit donnée en exemple ; qu'elle soit prise en considération.

Il se pourrait bien que notre petit centre du Jura, que nos autres centres français eux aussi, lorsqu'ils retrouveront peu à peu l'activité de ces années passées interrompue malheureusement par la crise, regagnent le rang qu'ils ont occupé jadis dans les annales diamantaires.

René DALLOZ.

OUVRIERS DIAMANTAIRES!

Il serait peut-être injuste de croire que la crise dont la classe ouvrière supporte l'intégralité de ses tristes effets, n'a pas eu aussi quelque influence effective sur notre organisation syndicale.

Il est bien certain, que subissant cette dure épreuve, il se trouve quelques camarades qui aient négligé, sans doute involontairement, leurs devoirs syndicaux.

Cependant, si l'action syndicale est quelque peu paralysée, c'est que des camarades ont abandonné la partie, et cela, dans un moment critique pour eux et pour l'industrie toute entière, dans un moment où chacun devrait mieux encore, resserrer les liens qui nous ont unis si puissamment lorsque les temps étaient meilleurs.

Se trouve-t-il un ouvrier diamantaire

qui puisse oublier ce qu'a fait pour lui son Syndicat ? N'a-t-il plus en mémoire les luttes dans lesquelles nous fraternisons pour l'augmentation de nos salaires ? Et la journée de huit heures ? La semaine anglaise ? Nos vacances payées ?

Avec quelle ardeur chacun de vous, camarades, apportait sa volonté et sa foi pour la création et le développement de cette œuvre magnifique, l'apanage de la corporation diamantaire : *Le Rayon de Soleil*. Cette œuvre qui vit toujours, qui poursuit son action bienfaisante sur nos pauvres camarades tuberculeux, peut-elle être oubliée un seul instant ?

Evidemment, la crise ne nous a pas permis de donner à nos caisses, l'assise nécessaire pour répondre à une aussi formidable secousse. Mais cependant elles ont donné suffisamment de secours pour qu'il soit permis de les citer.

Le Rayon de Soleil a soutenu depuis le chômage, 24 malades à qui il a été alloué **131.282 francs d'indemnités**.

La caisse de chômage, qui venait à peine de naître à l'arrivée de la catastrophe, a tout de même donné aussi **160.000 francs**. Et c'est avec bien des regrets que nous avons dû suspendre son fonctionnement car, malgré que les secours étaient restreints, jamais quelqu'un ne les a refusés.

En indemnités maladie et sou du soldat, c'est un total de **57.864 francs** qui a été payé. Ces secours ne sont pas suspendus. Seulement l'indemnité maladie a été réduite en raison de la situation pénible que nous vivons, mais il fallait équilibrer notre budget, et maintenant la situation financière est aussi satisfaisante que possible.

Et cela, camarades, c'est grâce à vos cotisations syndicales que nous avons pu le faire ; avec cette cotisation qui, souvent, parue trop élevée aux yeux de quelques-uns d'entre vous.

Cependant, quand vous apportiez chaque mois 10 francs de contributions à votre organisation pour la défense de votre salaire, pour vos revendications, pour votre droit à la vie, par votre travail vous accumuliez à votre patron, de gros bénéfices,

On a oublié, camarades !

Non sans amertume, vous pouvez en faire aujourd'hui la constatation facile.

On profite même de ces circonstances douloureuses pour jeter le trouble parmi vous, dans le seul but d'anéantir ce que vous avez chèrement constitué.

Et les symptômes ne se sont pas faits attendre.

Une bonne partie des camarades qui travaillent maintenant, n'arrivent plus à gagner leur vie. Il faut qu'ils acceptent ce qu'on veut bien leur donner. C'est à un véritable marchandage qu'on se livre sur eux.

Et plus la division des camarades se fera, plus les baisses de tarifs seront conséquentes, et chacun se retrouvera

seul et bien seul, pour demander à son patron un peu de conscience pour que ses exigences ne soient pas poussées trop à l'extrême.

Cela, vous ne le voudrez plus, camarades !

L'épreuve aura été trop dure pour vous, pour qu'il n'en découle quelque leçon.

Vous resterez groupés au sein de votre organisation en attendant que des jours meilleurs permettent l'institution de fortes caisses philanthropiques qui seront les bienvenues et appréciées de tous quand un désastre du genre de celui qui nous étreint paralyse le travail et crée, parmi la population ouvrière, la misère et la ruine.

Vous serez prêts à marcher tous ensemble pour faire remonter vos salaires, pour exiger le respect des tarifs et l'application des lois sociales.

Vous protégerez ainsi votre industrie, vous revendiquerez vos droits dans le travail.

René DALLOZ.

La taxation des diamants à l'importation

Une intervention d'Arsène GROS

Profitant de la présentation du projet du gouvernement tendant à la modification, par décrets, des droits appliqués à l'importation de certaines marchandises, notre ami Arsène Gros, député du Jura a, à la Chambre, dans une brève, mais démonstrative intervention, souligné l'étrange anomalie existant dans les droits appliqués aux gemmes brutes de diamants sciés ou clivés.

Il a réclamé l'application de la taxe de 2p. 100 aux gemmes brutes sciées ou clivées.

Le Ministre a répondu par l'engagement de procéder à un nouvel examen.

Nous espérons que les diamantaires seront heureux de l'intervention de notre ami qui a pu, dans les conditions de hâte maintenant appliquées aux discussions parlementaires, repêcher une question méconnue jusqu'à là.

De nouvelles Méthodes pour la Taille du Diamant

La Volksgazet vient de publier l'article suivant, fruit d'une interview avec Van Berckelaer :

— Est-il vrai que les nouvelles méthodes et les nouveaux outils récemment importés d'Allemagne vont accélérer le travail des polisseurs ?

— Mais voici où nous en sommes, nous répondit le Président de l'A. D. B. Ce matin

nous avons reçu une invitation, émanant de la Fédération des Bourses, pour assister chez M. Schalckens, le constructeur borghoutois bien connu, à une démonstration avec le nouveau matériel et avec la nouvelle meule. Nous y avons rencontré aussi quelques dirigeants du S. B. D. et des Clubs.

Le nouvel outil dont il est question, est un nouveau dop mécanique, plus joli que les dops existants, mais la preuve qu'il vaut bien les autres doit encore être fournie. Et nous avons vu aussi le modèle de la nouvelle meule. Le moteur est fixé dans l'établi même. Il porte le plateau. Le pivot supérieur n'existe plus. L'établi est construit en forme de cercle et il permet aux ouvriers de se grouper à quatre autour d'un seul plateau. L'avantage pratique de cette nouveauté doit encore être démontré lui aussi ! Car, tout en ne perdant pas de vue que, peut-être, les frais de location subiraient une diminution, il faut bien se rendre compte aussi que le travail simultané, effectué sur un seul plateau, n'est pas de nature à favoriser la collaboration harmonieuse entre polisseurs. Des incidents auront lieu et tout ouvrier qui a déjà eu un vis-à-vis à la meule comprendra ce que je veux dire.

Le diamètre du plateau, que M. Prosper Schalckens vient de construire, en chercheur inlassable, dépasse le diamètre du plateau ordinaire. Cette modification est apportée dans l'espoir de faciliter le travail. Cela n'empêche que les camarades appelés à se couvrir auront à subir solidairement les conséquences des accidents arrivant à un des quatre. Toujours, n'est-ce pas, il peut y avoir des facettes faisant des égratignures, etc. Et alors aux multiples petits drames quotidiens se jouant entre apprenti et ouvrier, on pourra ajouter de nouveaux spectacles...

L'on se dit aussi qu'il y aura lieu de gagner assez de place en groupant les ouvriers autour de cette meule. Mais vraiment ce gain sera-t-il aussi considérable ? J'en doute. Les quatre personnes installées comme autour d'une table ronde devront quand même être mises dans la possibilité d'exécuter leurs manœuvres personnelles nécessaires.

La tentative, dont on se promet des merveilles pour accélérer le travail, consisterait, au dire de M. Schalckens, dans l'aménagement entre cercles concentriques d'une zone de boort. Ce cercle comprendrait du boort fondu dans du métal. Le polisseur pourrait donc faire ses facettes sur le cercle de boort et replacer ensuite les pinces sur la partie ordinaire du plateau pour adoucir les coins terminés.

Mais tout cela n'est qu'un projet ! Le plateau lui-même est prêt ; le creux destiné à recevoir le boort y a trouvé sa place déjà.

Mais ce qui manque, c'est précisément le cercle ! Et nous savons que M. Schalckens est un chercheur inlassable, qu'il est un constructeur très habile et ingénieux, mais nous savons aussi que le diamant est une matière aux qualités extraordinaires, infusible et par conséquent indomptable. Elle ne se laisse pas allier à un métal.

Aussi n'oublions pas qu'un alliage pareil, composé d'une matière extrêmement dure et d'une autre matière moins dure que la première, ne résiste ordinairement pas longtemps, quand une pression assez forte est exercée. Il y a trente ans, j'ai fait des essais avec un plateau dans lequel on avait coulé du boort broyé. Je tombai sur un bec de gaz. L'inventeur a fait faillite.

Et aujourd'hui ? Nous doutons encore du

succès. Allier du diamant à du métal, personne ne l'a pu jusqu'ici. Mais si, d'une manière inespérée, M. Schalckens parvient tout de même à mener à bonne fin ce problème, l'invention ne saura être intéressante que pour les ouvriers travaillant dans les grosses marchandises. Les mélées et les petites pierres n'en tireront point profit.

— Alors, les ouvriers diamantaires ne doivent pas se montrer inquiets ? Ils n'ont pas à craindre que le nombre de camarades battant le pavé ira en augmentant sous l'influence d'une amélioration apportée à la technique !

— Non pour cela, il faudrait qu'on invente bien autre chose. La méthode allemande n'est pas meilleure que la méthode anversoise. Les ouvriers allemands ne sont pas mieux qualifiés que les camarades anversois. Bien au contraire. Car toutes les qualités se font ici. Les plus grosses pierres tout comme les plus petites, les matières premières les plus coûteuses, tout comme les matières ordinaires, peuvent nous être confiées. Les prestations allemandes ne surpasseront point les nôtres. Il n'existe pas de centre diamantaire au monde, en dehors d'Anvers, où les possibilités sont aussi grandes.

Dans les Centres

Saint-Claude et ses sections. — Depuis la fin de décembre, la situation n'a guère changé dans notre centre et le nombre des ouvriers au travail est stationnaire.

La coopérative *Adamas* continue de travailler normalement. Cette société qui avait quelques ouvriers en congé depuis la crise, les a rappelé au 1^{er} janvier, étant en mesure de les occuper actuellement.

La coopérative *Le Diamant* est toujours fermée complètement.

L'atelier de M. Juhan est rouvert depuis le 1^{er} janvier, mais seulement peu d'ouvriers sont au travail. Ces ouvriers travaillaient auparavant à l'atelier de MM. Guy et Michaud, rue Christin, et ont du changer de local par suite de la séparation de ces deux associés qui ont abandonné aussi leur usine.

Quelques ouvriers sont occupés chez M. David et aussi à la Maison Rey depuis le 10 janvier.

— Nous portons à la connaissance de nos adhérents que nous sommes en possession des cartes syndicales 1934 et nous les invitons à venir les retirer à la Permanence, le plus tôt possible.

Nous prions les quelques camarades en retard dans le paiement de leurs cotisations, de bien vouloir s'en mettre à jour de suite pour nous permettre l'épuration des comptes 1933.

Bien prendre note qu'il faut être à jour de ses cotisations pour avoir droit aux secours des différentes caisses de l'organisation.

Pour les chômeurs complets, la cotisation est de 1 franc par mois seulement.

— Le chômage est toujours très important à Saint-Claude et c'est une somme d'environ 270.000 francs par mois que le Fonds municipal de chômage donne en indemnités.

Une somme totale de 2.600.000 francs a été allouée au cours de l'année 1933.

— Nous avons reçu à la date du 31 janvier, une lettre de la Chambre Syndicale des Industriels Diamantaires nous faisant part que ses membres s'engageaient à respecter les

tarifs pourcentages suivants en ce qui concerne le « rond ». Nous publions de même les tarifs que cette organisation s'est engagée à respecter pour la « fantaisie », par une lettre reçue antérieurement.

TARIFS « ROND »

Débrutage

Fermé et clivé : 25 % plus 5 % vacances.
Scié : tarif de base plus 5 % vavances.

Polissage

Fermé et clivé : 25 % plus 5 % vacances.
Scié : tarif de base moins 5 %, mais majoré du 5 % vacances, soit au tarif net.

TARIFS « FANTAISIE »

Débrutage

Fermé et clivé : tarif de base majoré de 100 % plus 5 % vacances.

Scié : tarif de base majoré de 45 % plus 5 % vavances.

Polissage

Tarifs correspondants à la baguette 2 degrés dessus et 2 degrés dessous :

Fermé et clivé : tarif de base majoré de 40 % plus 5 % vacances.

Scié ordinaire : tarif de base majoré de 30 % plus 5 % vacances.

Scié bonne qualité : tarif de base majoré de 15 % plus 5 % vacances.

Majorations variables sur les bruts de mauvaises qualités.

Paris. — La situation demeure sans changement, seulement 25 ouvriers environ sont au travail.

**

BELGIQUE

La situation qui semblait ressaisir une amélioration en janvier est encore incertaine. Le nombre des ouvriers au travail n'a augmenté que très sensiblement et c'est 5.566 ouvriers occupés que l'on enregistre le 10 février.

A Anvers vient de se constituer une nouvelle société *Le Comptoir Diamantaire Anversois* par le concours de différentes sociétés, telles que la Société Belge de Banque, la De Beers, la Forminière et la Banque Transatlantique de Paris.

Cette société, au capital de 30 millions de francs, est spécialement créée pour le commerce diamantaire. Elle a pour but de secourir les commerçants qui seraient générés momentanément et se trouveraient dans l'obligation de mettre leurs marchandises taillées sur le marché, ce qui pourrait entraîner une nouvelle baisse des prix.

**

HOLLANDE

A Amsterdam, le Plan Douwes est supprimé et remplacé par une nouvelle entreprise au capital de 6 millions de florins, soit 62 millions de francs. Cette entreprise groupe presque tous les fabricants et a pour but, l'achat, la taille et la vente de diamants. Le Comité directeur est composé d'un représentant du Gouvernement, un de la Municipalité, un des Fabricants et un des Ouvriers.

Des achats collectifs seront faits à Londres directement. Les marchandises seront fabriquées et centralisées de nouveau pour être dirigées sur le marché ouvert.

Pour les grandeurs au-dessous de 25/4, un salaire de 25,50 florins par semaine est garanti à l'ouvrier, soit 262 francs.

Valeurs Diamantifères et Marché des Diamants

Durant deux mois environ, les valeurs diamantifères ont fait bonne contenance, cotant des cours que depuis longtemps elles n'avaient pas atteint.

L'achat, à des prix élevés, de plusieurs gros diamants nouvellement trouvés en Afrique du Sud, et les bruits circulant sur les possibilités d'une réouverture des mines de la De Beers, ont créé une certaine animation, mais voici que l'ambiance quelque peu défavorable des marchés vient influencer de nouveau sur les valeurs.

La De Beers ordinaire à 445 le 20 décembre s'élève jusqu'à 515 le 5 février et retombe à 458 le 28. La Préférence à 647 le 20 décembre monte à 751 le 20 février et recule à 693 le 26.

La Jagersfontein a connu aussi des fluctuations identiques. A 94 le 23 décembre elle atteint le cours de 107 le 5 février et s'affaisse à 92,50 le 28.

Le marché du brut fut assez animé, mais l'affluence trop importante de marchandises n'a pas été de nature à favoriser l'ambiance déjà lourde du marché du taillé où les prix en ont quelque peu souffert.

INFORMATIONS

25.000 francs d'amende pour avoir fait travailler en Allemagne. — La Commission de défense de l'industrie diamantaire d'Anvers s'est réunie pour examiner le cas d'un diamantaire faisant travailler en Allemagne. Elle a condamné le diamantaire à une amende de 25.000 fr. (*Le Matin*).

Le quatrième plus gros diamant du monde, découvert récemment, a été vendu pour 8.500.000 fr. — On mande à Pretoria que le diamant « Jonkker », découvert par un mineur de ce nom, est le 4^e en grandeur des plus gros diamants mis à jour jusqu'à présent au monde.

C'est une pierre blanche d'une eau pure, sans défaut et qui pèse non taillée environ 700 carats. Le propriétaire l'a vendue à Sir Ernest Oppenheimer pour 70.000 livres sterling soit 8.500.000 fr.

J. Jonkker aura à acquitter, pour sa découverte, 24.000 livres (près de 3 millions de francs) d'impôt sur le revenu. Il payera en outre 3.000 livres de surtaxe.

(*Le Peuple*, Bruxelles).

Le diamant et la crise. — D'après les informations recueillies dans « L'Industrie Belge du Diamant », l'espoir des joailliers de voir la vente s'améliorer aux environs de Noël a été déçu. Hélas !

On n'achète plus de joyaux véritables : le troc triomphe. A Bruxelles, Londres, Amsterdam, Vienne, Budapest, on s'est contenté de petits objets sans valeur et de grandes maisons n'ont presque rien vendu.

Les grandes mines sud-africaines sont fermées. Par ces temps de crise, la demande est tellement restreinte qu'on peut aisément la satisfaire sans cela.

La production du Congo a été de loin la plus forte : 3.872.171 carats, sur un ensemble de 5.970.000 carats ; mais les diamants de notre colonie sont de qualité inférieure et en partie utilisés dans l'industrie.

(*Echo du Soir*, Anvers).

STATISTIQUE
des Syndiqués, des Ouvriers occupés et des Chômeurs

ANVERS	Syndiqués	Ouvriers occupés
Du 4 au 9 Décembre	12.458	4.776
Du 11 au 16 —	12.455	4.664
Du 18 au 23 —	12.455	4.602
Du 25 au 30 —	12.372	4.415
Du 2 au 6 Janvier...	12.328	4.350
Du 8 au 13 —	12.261	4.439
Du 15 au 20 —	12.270	4.543
Du 22 au 27 —	12.272	5.239
Du 29 janv. au 3 février,	12.283	5.506
Du 5 au 10 —	12.180	5.566

AMSTERDAM	Ouvriers occupés	Chômeurs
Du 11 au 16 Décembre	1.298	3.707
Du 18 au 23 —	1.299	3.692
Du 25 au 30 —	1.099	3.887
Du 2 au 6 Janvier...	1.097	3.884
Du 8 au 13 —	1.043	3.933
Du 15 au 20 —	943	4.029
Du 22 au 27 —	1.011	3.955
Du 29 Janv. au 3 Février	1.079	3.892
Du 5 au 10 —	1.118	3.834
Du 12 au 17 —	1.308	3.635

ASSURANCES - ACCIDENTS

Nous insistons de nouveau auprès de nos camarades assurés pour qu'ils prennent leurs dispositions pour nous faire parvenir au début de chaque trimestre le montant de leurs primes d'assurances qui est payable d'avance.

Chacun a, bien entendu, toute facilité pour se libérer de plusieurs trimestres.

Les quelques camarades qui nous doivent encore le 1^{er} trimestre 1934 sont priés de s'en acquitter au plus tôt.

Si d'autres camarades désirent se garantir contre les accidents du travail et hors travail, ils peuvent le faire très facilement, et sans aucun frais, en s'adressant à la Permanence.

Assurance complète : 18 fr. par trimestre
Semi complémentaire : 15 fr. par trimestre

Pour le "Rayon de Soleil"

Sommes reçues en Janvier et Février :

Arbez Marius, Lavans.....	40 "
Galasso Simone, St-Claude.....	10 "
David Léon, St-Claude (% sur aiguise).....	3 75
Anonyme, St-Claude.....	2 "
Gillet Marcelle, St-Claude.....	5 "
Jacobs Georges, Paris.....	100 "
Berthon Louis (% sur matériel).	35 30

Total à ce jour depuis le début de l'année..... 196.05

Merci aux généreux donateurs.

NOS MORTS

Nous avons le regret d'annoncer le décès de nos camarades :

Claire COLIN

du Syndicat de Saint-Claude

décédée le 31 Janvier 1934, à l'âge de 46 ans.

**

Charles VUILLET

da Syndicat de Saint-Claude

décédé le 19 Janvier 1934, à l'âge de 51 ans.

A leurs familles si cruellement éprouvées l'organisation adresse ses bien sincères condoléances.

Imprimerie de la Maison du Peuple. — Saint-Claude

R. C. St-Claude 1.961

Le Gérant, René DALLOZ.



Les Dops L. MARCHANDEAU
sont en vente à la Permanence

Essayez-les...

Il ne vous en coûtera pas un sou.

DIAMANTAIRES, LAPIDIARES!

LOUPES

Exigez les loupes poinçonnées DAVIDS à grossissements spéciaux

CIMENT

Exigez le ciment hollandais gris et jaune, avec poinçons « DAVIDS », en plaques et en bâtons ; tient les pierres comme un roc.

I. D. DAVIDS & ZONEN

JODENBREESTRAT 103

AMSTERDAM (Hollande)

Les véritables ciments gris et jaunes, marque DAVIDS, sont en vente à St-Claude chez

M. L. DUBIEF, 14, Rue de la Poyat

M. Clovis PERRIER, Place de l'Abbaye

TOUT ce qui concerne...

l'Outillage pour Diamantaires

André CURTIL

6, Boulevard Emile-Zola
Grand-Plan, SAINT-CLAUDE

TRAVAIL SOIGNÉ

UNE NOUVEAUTÉ :

Notre PINCE MÉTALLIQUE (Tenaille)

(Modèle déposé)

PLAQUETTES ACIER, Rabotées
assurant à la pince une assise impeccable

D. BETTONVILLE

9, Rue de la Blanchisserie

ANVERS

Spécialiste pour tous Outils concernant le métier diamantaire

MACHINES A SCIER & A BRUTER

Scies pour Machines à scier

Dops mécaniques et Dops « Idéal »

Fil de cuivre rouge pour Dops

DÉTAIL Téléphone 582.21 GROS DIAMANTAIRES

Voulez-vous de la bonne poudre de diamant, éclats, boort ou outils diamantaires, achetez chez

Isidore STIJSEL

Fournisseur Général pour Diamantaires
134, Rue du Vanneau, à ANVERS

Achat de déchets de Diamants

Rapide expédition pour l'intérieur et l'extérieur

Toutes réparations dans un temps très court

Loupes incomparables, Balances, Pinces
— et Poids métriques contrôlés par l'Etat —

Médaille à l'exposition Universelle de Gand 1913
Diplômé à l'Exposition des Bijoutiers-Joalliers
d'Anvers 1920

A l'Exposition et au Concours du Commerce
et de l'industrie. Anvers 1921
Du Middenstandsbond « De Kleine Burger » 1921

A l'Exposition industrielle
du « Koninklijke Rubenskring » 1921-1923
Concours d'Etalages « Anvers-en Avant » 1923
Concours d'Etalages, Illumination et Décoration

1^{er} Prix et Grande Distinction
Recommandé par les Fédérations Internationales
des Bijoutiers Négociants
et Organisations Ouvrières

Fondateur des Ecoles Professionnelles
de l'Industrie Diamantaire

Réparations de Balances pour Diamantaires et Bijoutiers

La Maison n'a pas de Représentant ni de Succursale